Nº 121 — 21e Année

CINQ CENTIMES LE NUMERO

Samedi 1er Mai 1909

REDACTION :
ROUBAIX, ... de la Concorde, 7, près la place ... richou. — (Téléphone 061)
TOURCOING, rue Verte, 53. (Téléphone 1570)

Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
... Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 5 fr. ... Un an 20 francs

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. ... la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . . 1 fr. ...

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal ; à Paris, dans nos bureaux, 80, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : Nº 061 | A TOURCOING : Nº 1570
A LILLE : Nº 97

OPINIONS

OU ALLONS-NOUS ?

La faillite du Parti radical ! Le mot a fait rapidement fortune. Il est colporté, ressassé. Il revient comme un leit-motiv, élégant et commode, dans les journaux, les ordres du jour, les discours et les conférences. On ne se met pas en peine de fournir une démonstration : A quoi bon ? On affirme. On affirme énergiquement, dogmatiquement, péremptoirement. L'important c'est d'arriver, par des coups bruyants et répétés, à faire passer la formule à l'état de brocard, à l'état d'axiome.

C'est machiavélique, mais c'est opérant.

Le concert plus ou moins spontané est d'ailleurs admirable entre nos adversaires de droite et nos adversaires de gauche qui, sur ce terrain, se rencontrent avec une admirable régularité. Ils savent à merveille, que c'est là le moyen le plus sûr de paralyser d'abord, ensuite de perdre notre Parti. Ce n'est pas par des dissertations et des argumentations plus ou moins savantes, c'est par des éclats de voix, des phrases sonores, des affirmations tranchantes que les partis politiques captent la faveur de l'opinion. Que tout cela ne soit pas à l'honneur du suffrage universel ou de la raison humaine bien à tort divinisée par certaines écoles de libre pensée, d'accord. C'est malheureusement un fait brutal, indéniable.

Les résultats ne se sont pas fait attendre. Les deux partis extrêmes se comportent peu à peu, contre nous, à la façon de véritables compagnons d'armes. Ils ont commencé par se regarder avec moins de méfiance. Puis ils se sont tout naturellement rapprochés. Enfin la droite n'hésite plus à donner, à chaque consultation nouvelle du corps électoral, un appoint appréciable et presque toujours décisif au candidat unifié dont elle espère se faire, par un effet tout naturel de la politique du pire, un bélier contre les hommes qui détiennent le pouvoir. Tout plutôt que le radical à sectaire et franc-maçon ». Voilà le mot d'ordre.

L'unifié, de son côté, par une transformation insensible, dépouille, à l'égard de la réaction, les haines vigoureuses d'autrefois. Oh ! il ne fait pas amende honorable ; il ne sollicite pas les suffrages des nouvelles recrues. Il laisse faire. Il les accepte. Il glisse tout doucement dans son programme ou dans ses manifestations oratoires, un mot, une indication, un rien qui — sans démentir formellement le passé, sans engager formellement l'avenir, — établit cependant une différence entre lui et le radical abhorré. Ici, il affirme qu'il n'est ni franc-maçon, ni sectaire. Là, il proclame qu'il ne veut certes pas de soldats sur le champ de grèves, mais qu'il n'en veut pas non plus dans les églises pour les inventaires. On s'entend à demi-mot, d'une entente qui n'a certainement rien de formel, de précis, de déterminé, de protocolaire. C'est ainsi que les socialistes unifiés emportent couramment et de haute lutte, l'élection dans des circonscriptions où ils étaient jusqu'ici en infime minorité et où une majorité considérable existait en faveur des radicaux.

Ai-je besoin d'insister pour établir qu'il y a là un danger réel et considérable ?

Ce danger, aurions-nous pu sinon le prévenir tout au moins en atténuer les effets ? Est-il encore temps de conjurer les désastres électoraux qui nous menacent de toutes parts ?

Le prévenir, tout au moins en retarder la douloureuse échéance, on l'aurait pu sans aucun doute par une politique plus prudente, et plus sage.

J'ai pour ma part, à maintes reprises, dans les journaux et à la tribune de la Chambre, signalé les nuages que certains votes inconsidérés faisaient monter à l'horizon politique. Je n'ai pas été entendu. C'est de l'histoire rétrospective. Je n'y reviens pas. Aussi bien, n'est-ce pas l'heure de récriminer. Songeons à l'avenir, le seul qui, dans une certaine mesure, dépende de nous.

Ce qui paralyse notre Parti c'est, avec une trop grande méconnaissance des réalités, le défaut de cohésion, de discipline, d'autonomie. Nous ne nous rendons pas compte que trop souvent, à la Chambre, au lieu de faire la politique de la grande majorité de nos électeurs, nous faisons contre eux, la politique de ceux qui nous combattent. Nous indisposons les premiers, sans donner, d'ailleurs, satisfaction aux autres. On ne sait pas très bien où se trouvent, soit à droite soit à gauche, les limites beaucoup trop flottantes de notre Parti. L'organe central indispensable pour mouvoir, à fins utiles, la masse énorme de nos militants, n'existe pas chez nous. Il est en tous cas sans force. Personne n'est en état d'imposer la volonté générale. Enfin combien, parmi nous, qui ne sont nominalement du Parti que pour en recueillir les avantages, et dont tous les actes s'inspirent des mouvements et des intérêts des partis voisins.

Si, sous le fouet des circonstances, nous avons la force de nous ressaisir, de nous reprendre, de nous coordonner, de nous assujettir aux disciplines nécessaires, d'être enfin nous-mêmes et de faire notre politique, celle de l'immense majorité de nos électeurs, le Parti radical, j'en suis convaincu, sortira triomphant d'une crise qui ne sera que passagère. Il fournira encore une longue et brillante carrière. Que s'il demeure ce qu'il est, je ne dirai pas qu'il est voué à la faillite. L'œuvre déjà accomplie, dans certaines de ses parties tout au moins, est assez belle et assez grande pour le sauver de l'oubli. Mais il flottera à la merci des événements.

LOUIS PUECH,
Député de la Seine,
Ancien président du Comité Exécutif.

(Extrait du Bulletin du Comité Exécutif.)

La Politique

Il n'est pas un Français aimant sa patrie qui puisse demeurer insensible devant les douloureuses constatations qui se succèdent au sujet de l'état de notre marine.

Chaque jour nous apporte un nouveau chagrin, une nouvelle déception, et nous en arrivons à nous demander comment nous pourrions, en cas de guerre, affronter les coups des navires ennemis.

Une marine désorganisée de la sorte n'est promise qu'aux pires catastrophes, car la valeur personnelle des officiers et des matelots est devenue un facteur bien peu important, dans les rencontres navales.

Il s'agit surtout de posséder un matériel solide, des armements complets, des munitions abondantes, et aussi d'être en possession des engins les plus perfectionnés. Sans quoi, les batailles sont perdues d'avance, et ne peuvent être que la répétition du désastre russe.

Eh ! bien, notre état d'infériorité est manifeste, et rien ne sera plus désolant que le résultat final de l'enquête parlementaire, qui nous apprendra, avec des chiffres et des faits, quel gaspillage insensé a été commis au détriment de la France.

De temps à autre, on punit quelque vague espion, quelque misérable ayant livré pour cent francs un bout de papier sans grosse importance. Que fera-t-on aux individus responsables de l'anéantissement de nos forces de mer ?

Est-ce que ces gabegies, ces fraudes, ces malfaçons, ces aveuglements complaisants, ces errements cyniques, est-ce que tout cela ne doit pas être considéré comme une immense et abominable trahison ?

A mon avis, il n'y a pas d'autre mot pour caractériser une telle situation.

La nation a payé sans se plaindre, sans jamais faire entendre la moindre protestation elle a versé des centaines de millions, pour posséder une marine redoutable. Cette marine, elle ne l'a pas. Elle a donc été trompée, dupée, volée.

Et ceci resterait impuni ? Ce serait le comble du scandale !

Henry JAGOT.

Les Fêtes d'Orléans

Pour donner aux fêtes de Jeanne d'Arc la portée d'un hommage national rendu à celle qui symbolise le patriotisme, et leur enlever le caractère purement religieux dont les calotins s'acharnent à les revêtir, les francs-maçons orléanais avaient imaginé de demander au maire de leur attribuer une place dans le cortège. Sur l'ordre du clergé, le maire a refusé. La cérémonie sera donc, évidemment, officiellement, une manifestation cléricale.

Mais en même temps qu'il éliminait les francs-maçons, le maire d'Orléans invitait les officiers et les fonctionnaires à suivre la procession. La provocation était évidente.

Le Gouvernement a trouvé un joli moyen d'y répondre. Les fêtes commenceront le 8 mai, à 10 heures du matin, par un panégyrique solennel de la pucelle à la cathédrale. Or, à la même heure aura lieu, place du Martroi, une grande revue à laquelle les fonctionnaires sont spécialement invités ; et comme officiers et fonctionnaires ne sont pas doués du don d'ubiquité, il est évident que, présents à la fête militaire, il leur sera plutôt difficile d'assister à la fête religieuse. Le coup est donc paré et le plus élégamment du monde : il n'y a pas le moindre abus d'autorité *qui eût permis aux cléricaux* de crier à la tyrannie, d'autorité il n'en est même pas question ; au contraire, officiers et fonctionnaires sont laissés parfaitement libres de choisir.

Seulement, il faudra choisir, prendre parti ouvertement. Et c'est là ce qui exaspère les calotins. « C'est une goujaterie, hurle « La Croix », une platitude, une lâcheté ».

Elle est d'une belle naïveté, cette grande colère. C'est la candide aveu que la ruse est déjouée et que les jésuites en sont pour leurs frais de malice. Ils auront, d'ailleurs, une consolation : l'amiral de Cuverville, en échange des représentants de l'administration et de l'armée, dont on craint la défaillance, leur offre les Jeunesses catholiques. Excellente idée : la présence des militants réactionnaires donnera, en effet, aux fêtes d'Orléans leur véritable caractère.

CHRONIQUE SOCIALE

L'éligibilité des Vieillards assistés

L'article 34 de la loi du 5 avril 1884 déclare inéligibles au Conseil municipal les personnes dispensées de subvenir aux charges communales, ainsi que celles secourues par les bureaux de bienfaisance. Une question devait forcément se poser, les bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance aux vieillards infirmes et incurables privés de ressources doivent-ils être considérés comme inéligibles ?

Déjà, le Conseil d'Etat avait interprété de la façon la plus large la clause que nous venons de rapporter, c'est ainsi quant aux dispenses de subvenir aux charges communales qu'il ne suffit pas, d'après ses décisions, de ne pas payer d'impôt, ni d'avoir obtenu des remises ou modérations, ni d'avoir été comprise dans une exemption collective comme celle dont profitent, dans certaines grandes villes, ceux qui payent un loyer inférieur à un chiffre déterminé, ni de bénéficier de la dispense de la taxe des prestations, mais qu'il faut une décision expresse du Conseil municipal dispensant un habitant de subvenir aux charges municipales.

Quant aux individus secourus par le Bureau de Bienfaisance, il a décidé de même que la loi n'entend viser par là que les secours permanents et réguliers et qu'un secours reçu accidentellement ne suffirait pas pour rendre un individu inéligible. Partant ensuite du principe posé de la permanence du secours nécessaire pour produire l'inégibilité, il a établi logiquement que les secours de l'assistance médicale gratuite ayant toujours un caractère accidentel, l'inscription sur les listes du bureau d'assistance ne saurait entraîner l'inégibilité.

La question des bénéficiaires de la loi de 1905 a en demeurait pas moins entière. Ici l'assistance a bien un caractère permanent, devait-elle par suite entraîner l'inégibilité ? Les travaux préparatoires sont muets, le législateur n'ayant nullement songé à cette répercussion de la loi ; il a donc fallu trancher la difficulté. Elle n'était pas minime, car si nous nous reportons à l'article 1er de la loi du 14 juillet 1905, nous constatons que pour en bénéficier, il faut être privé de ressources.

Sans doute, le commissaire du gouvernement près le Conseil d'Etat a fait valoir que les vieillards dont s'occupe cette loi ne sont pas absolument indigents, mais comme leurs revenus, si tant est qu'ils en possèdent, doivent être inférieurs à celui qui sera reconnu dans chaque commune comme indispensable à l'existence, il nous est bien difficile de le suivre en cette voie. Il nous paraît en revanche beaucoup plus près de la vérité quand il fait remarquer que ce qui domine dans la loi sur l'assistance aux vieillards, ce n'est pas l'idée d'une charité faite à des indigents auxquels le bureau de bienfaisance est libre de la faire ou de la refuser, mais bien celle d'un devoir imposé à la société.

L'idée fondamentale est ici celle de la solidarité sociale, en vertu de laquelle un droit formel est reconnu à ceux qui, ayant travaillé toute leur vie, n'ont pas été assez heureux pour pouvoir assurer l'indépendance de leurs vieux jours. Le vieillard, l'infirme, l'incurable, jouissent d'un droit d'un genre particulier à une véritable pension et non à des secours, et nous n'avons jamais entendu dire que les pensionnés aient ou à subir une déchéance quelconque.

Telle a été la façon de voir du Conseil d'Etat qui, statuant sur une question électorale d'Ille-sur-Têt (Pyrénées-Orientales), a jugé que l'assistance, telle qu'elle a été organisée par la loi du 14 juillet 1905, est bien donnée en vertu d'un droit légal et non en vertu d'une décision prise discrétionnairement par une autorité administrative. Les vieillards intéressés ne se trouvent donc dans aucun des deux cas prévus par la loi de 1884, ils sont par suite éligibles aux conseils municipaux.

BERTAL.

LE TRONE DE HOLLANDE

Naissance d'une héritière

Dans l'attente

La Haye, 30 avril.

Depuis des jours et même des semaines, le peuple hollandais attend la naissance d'un héritier au trône et à mesure que les journées s'écoulent, cette attente se fait plus haletante et plus fiévreuse. Une foule nombreuse ne cesse de stationner devant le palais royal à la Haye ; dans toutes les rédactions de journaux, une permanence a été établie, et des mesures ont été prises pour publier la nouvelle à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

LA REINE WILHELMINE

Hier, le public a été particulièrement anxieux. Divers incidents : la présence durant la nuit au palais du professeur Kouwer et du docteur Roessingh, l'arrivée de la reine-mère à une heure matinale, ont fait croire que le moment si impatiemment attendu était enfin arrivé. Le bruit de la naissance d'une princesse a même couru dans la soirée et s'est répandu comme une traînée de poudre dans tous les quartiers de la ville.

De la Haye, la fausse nouvelle a été transmise dans d'autres villes. C'est ainsi qu'à la Bourse de Rotterdam, dans l'après-midi, au moment où les affaires battaient leur plein, le drapeau national, cravaté d'orange, a été hissé au sommet de la tour, d'où on n'a pas tardé à l'enlever.

A Guningue, la méprise a été plus générale et de plus longue durée. Un journal local ayant annoncé dans la soirée par bulletin spécial la naissance d'une princesse, on s'est mis immédiatement à pavoiser et à illuminer ; des cortèges se sont formés qui ont parcouru la ville en chantant l'hymne national, et les réjouissances se sont prolongées tard dans la nuit.

Le canon tonne : C'est une princesse

La Haye, 30 avril.

La reine vient de mettre au monde une princesse.

L'accouchement de la reine a eu lieu à 7 heures.

Suivant les premières nouvelles, la reine se porte très bien.

Une foule énorme s'était massée aux abords du palais ; beaucoup de gens avaient passé la nuit dans l'attente quand, à sept heures du matin, les premiers coups de canon annoncèrent à la population l'heureux événement.

Toutes les fenêtres s'ouvrirent ; les passants s'arrêtaient, comptant anxieusement, espérant le cinquante et unième coup, qui aurait annoncé la naissance d'un garçon. Mais les canons cessèrent de tonner après le cinquantième. C'était une princesse qui venait de naître.

On pavoise

Cette désillusion n'empêcha pas l'allégresse populaire d'éclater. Immédiatement toutes les rues se pavoisaient comme par enchantement.

Les hérauts d'armes à cheval, dans leur costume historique du quinzième siècle, parcoururent la ville, accompagnés de trompettes.

Félicitations du président de la République

Paris, 30 avril.

Le Gouvernement a renouvelé cet après-midi, au ministre des Pays-Bas, à Paris, les vœux transmis en son nom par notre représentant à La Haye.

De son côté, dès qu'il a été informé de la naissance de la princesse de Hollande, le Président de la République a adressé ses félicitations à la reine Wilhelmine.

La grève de Mazamet

Un rocher de 1.500 kilg. tombe sur une usine

Mazamet, 30 avril.

Dans la soirée de jeudi, on apprenait qu'un rocher du poids de 1500 kilos environ avait été détaché de la montagne qui surplombe, dans la gorge de l'Arnette, l'usine Guilhou. Parti de cent trente mètres environ au-dessus de la toiture, il a roulé sur le flanc presque à pic de la montagne et s'est enfoncé dans la toiture d'une partie de l'établissement, brisant des planchers en fer dont les poutrelles ont été sectionnées très nettement, et enfonçant deux voûtes en maçonnerie.

Deux fileuses qui étaient couchées à quelques centimètres du chemin suivi par le bolide, se sont éveillées au milieu des plâtras et ont appelé au secours.

La poste s'est immédiatement livré à une enquête, et après quelques minutes de recherches, il constatait que plusieurs rocs, détachés par le passage du rocher, étaient tombés sur les toitures sans faire trop de dégâts ; il trouvait, en outre, à l'endroit où le rocher avait été ébranlé, trois leviers de bois qui ont été saisis.

LES BOUTONNIERS DE L'OISE

Le général Prévost visite les cantonnements des gendarmes

Méru, 30 avril.

La situation ne s'est pas modifiée ; diverses réunions ont été tenues hier à Valdampierre, Saint-Crépin, Lormaison ; les orateurs ont préconisé la résistance à outrance contre les patrons. — les deux tiers environ, — qui n'ont pas encore adhéré au tarif syndical.

Le général Prévost, gouverneur militaire de Lille, inspecteur de la gendarmerie, est venu visiter les secteurs où sont cantonnés les gendarmes. Des mesures d'ordre très sérieuses sont prises en vue du 1er mai. Nous avons dit qu'à l'occasion du 1er mai le Comité de grève avait convié tous les ouvriers de la région à un meeting en plein air, place du Jeu-de-Paume.

Feuilleton du 1er Mai 1909 — Nº 40

HAINE D'AMOUR

par

Henri GERMAIN

Soudain, plus rien, un silence absolu.

Celui qui le suivait s'était sans doute arrêté brusquement, lui aussi.

Cela devenait inquiétant et bizarre.

— Est-ce un rôdeur s'acharnant à me suivre pour me dévaliser ?... murmura l'Américain.

Ou bien un passant qui, par suite d'une coïncidence, prend le même chemin que moi pour réintégrer son domicile ?...

Ou encore la préparation d'une œuvre de vengeance ?

Lodat, Barru, enfant de menaces, autant de dangers !

A tout hasard, et pour se trouver prêt à un fâcheux événement, don José se remit en marche, en ayant soin de prendre le milieu de la chaussée.

En même temps, de ses yeux dilatés, il essayait de percer l'obscurité avec l'espoir de voir apparaître, à quelque coin de rue, les noires silhouettes protectrices des gardiens de la paix.

Rien ne vint le rassurer, tandis que derrière lui le même pas retentissait.

Il semblait que don José et l'inconnu qui le suivait avec une sorte d'acharnement se trouvassent seuls en ce quartier abandonné.

Un silence lourd et lugubre planait.

Pas une lumière aux fenêtres des hautes maisons noires.

En dépit de sa bravoure, don José se sentit pâlir légèrement, ses traits se contractèrent par degrés.

Une sorte d'effroi mal défini l'étreignit, malgré les efforts moraux accomplis pour conserver son sang-froid.

— Est-ce que je vais avoir peur à présent ?... murmura-t-il sourdement, les dents serrées.

Enfin, il déboucha dans la rue du Puits-de-l'Ermite, toujours suivi de l'ombre semblant s'attacher à lui avec une obstination de mauvais augure.

Hâtant le pas, l'Américain leva la tête, cherchant de ses yeux avides le numéro 12.

Comme il allait l'atteindre, il entendit courir derrière lui.

Alors il s'arrêta brusquement, s'adossa contre une porte et, déterminé à défendre sa vie, sortit son revolver de sa poche.

L'ombre n'était plus qu'à cinq ou six pas.

Don José, le cœur battant, cria d'une voix pourtant claire et ferme :

— Que voulez-vous !

« Passez au large ! »

Une sorte de ricanement ironique lui répondit seul.

L'inconnu fit encore un pas ou deux vers lui.

Résolu à tout, l'Américain braqua son arme dans sa direction.

Mais aussitôt, une voix au timbre grave se fit entendre :

— Pas de bêtises hein, monsieur de Mendoza ; je ne suis point un malfaiteur.

Stupéfait d'entendre prononcer son nom, don José abaissa machinalement son revolver.

L'inconnu s'était approché.

— Un peu plus, dit-il, vous alliez m'expédier dans l'autre monde.

« Pas dans le nouveau d'où vous venez... mais dans celui de l'au delà, où nous irons tous un jour ou l'autre.

« Et voyez comme l'on se trompe dans la vie, je vous accompagnais au contraire pour vous préserver des mauvaises rencontres. »

— C'est possible ... dites-moi qui vous êtes ?

— Charles Barru.

— Vous ?

— En personne.

— Si vous le voulez bien, nous allons monter chez moi pour causer un peu de nos petites affaires. »

A ces mots, la physionomie de don José se modifia soudainement.

L'expression de colère et de résolution empreinte sur ses traits disparut pour faire place à un profond étonnement.

Il regarda très attentivement le chimiste, essayant de distinguer ses traits dans les ténèbres.

— Allons, fit-il d'un accent décidé, montrez-moi le chemin.

Charles Barru, sans répondre, sonna vigoureusement, et la porte une fois ouverte, passa le premier, en ayant soin d'éclairer son visiteur à l'aide d'allumettes bougies.

A leur clarté, cependant douteuse et falote, l'Américain remarqua les murs suintants d'humidité du long couloir qui conduisait à l'escalier, puis les nombreuses portes numérotées donnant accès dans les logements.

— Pas riche, l'inventeur, pensa-t-il aussitôt.

« Par contre, il sera moins exigeant, s'il veut me soutirer de l'argent.

« Cet homme-là doit être pressé... »

Tout en faisant cette réflexion, il continua de gravir les marches grasses de l'étroit escalier.

En arrivant devant sa porte, Charles Barru toussa fortement, pour avertir Marthe qu'elle eût à se retirer dans la pièce du fond.

Puis il mit la clef dans la serrure et ouvrit.

Une lampe à pétrole placée sur la cheminée éclairait la pièce.

Le chimiste referma sans bruit et offrit aussitôt une chaise à don José.

Mais celui-ci demeura debout, en une attitude défensive, hautaine et fière, comme dédaigneux en même temps de s'asseoir sur de pareils sièges.

— Je vous demande pardon, fit le bohème d'un accent ironique, de ne point vous recevoir dans mon salon ; je n'ai pas encore trouvé le moyen d'en avoir un.

— Trêve de mots inutiles, riposta durement don José, dites-moi vite de quoi il s'agit.

— Vous devez vous en douter un peu !

— Pas le moins du monde.

— Eh bien ! je vais vous le dire.

Mais comme ce sera peut-être un peu long, j'insiste pour que vous preniez un siège ; vous seriez trop fatigué.

Elles sont vilaines et pauvres, mes chaises, mais très propres.

L'Américain, d'un air de condescendance affectée, s'assit en face de son singulier hôte.

— Voulez-vous me promettre, reprit Charles Barru, de répondre sincèrement à mes questions ?

— Cela dépendra.

— Si vous le faites, nous pourrions nous arranger facilement à l'amiable.

— Et si je refuse ?

— J'emploierai d'autres moyens plus énergiques et plus convaincants.

— Où voulez-vous en venir ?

— Vous allez le savoir tout de suite.

Vous n'avez pas oublié nos anciennes relations, n'est-ce pas ?

— Non, pas complètement, mais je juge absolument inutile de les renouer.

— Je comprends cela pour vous, mais non pour moi.

Je vais préciser et aller droit au but : en homme d'affaires comme vous.

— C'est préférable, mon temps est précieux.

— Je le sais.

Et Charles Barru, après une courte pause, reprit, l'air curieux et ignorant à dessein :

— Dites-moi quels procédés employez-vous à l'heure actuelle, dans votre usine de Buenos-Ayres, pour teindre les cotons filés ?

En terminant, les yeux noirs du chimiste se fixèrent ardents sur ceux de l'Américain.

— Ceci est mon affaire, répliqua hautement ce dernier, paraissant toujours maître de lui.

Cependant il sentait l'orage menacer, mais se préparait à y tenir tête.

— Non pas, c'est la nôtre ; ou plus justement la mienne.

— Que voulez-vous dire ? parlez précisément.

— Oh ! une chose fort simple, mais nette, indéniable.

— Laquelle ?

— C'est que vous vous servez en réalité de mon invention, et qu'elle a fait votre fortune, et celle de votre associé M. de Landrec.

Or ce résultat est magnifique, j'en conviens ; mais trop nul pour moi.

— Est-ce tout ce que vous aviez à me raconter ! demanda don José d'une voix dure et tranchante, où sourdait une colère naissante.

— Patience ! fit Charles Barru sans se départir de son calme ironique.

« Je disais donc ceci : grâce à un procédé inventé par moi, à Buenos-Ayres, procédé que j'ai fait vous vendre, mais qui me fut volé, vous avez fait fortune.

« Moi, le créateur, je suis demeuré misérable.

« Cela n'est pas juste ! »

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire, riposta don José en se levant, et je juge parfaitement inutile de continuer plus longtemps cet entretien.

— Tel n'est pas mon avis.

« Je prétends avoir été volé de mon invention, soit par vous et votre associé, soit par un troisième complice à vos gages.

« Mais vous n'en serez pas moins des voleurs ; trois au lieu de deux, voilà tout ! »

— Monsieur, prenez garde !

— Oh ! du calme, s'il vous plaît.

J'ai les preuves de ce que j'avance.

— Je serais curieux de les voir, répliqua l'Américain avec un sourire forcé.

En réalité, il se sentait inquiet, intrigué.

— C'est facile.

Et ouvrant aussitôt sa malle, il ... prit, sur le dessus, le cahier vert ... dans les archives du laboratoire de la ... teinturerie de Buenos-Ayres.

— Les voilà, fit-il triomphant.

Reconnaissez-vous mon travail, et de ... comment ?

— Je ne sais comment vous vous êtes ... curé cela, fit observer don José qui ... s'être pleinement ressaisi devant l'imminence du péril.

— En le prenant.

— Oui, je commence à comprendre.

Vous êtes pauvre, et vous voulez me vendre ce document sans valeur.

(A suivre.)

CHOCOLAT
DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT RENOMMÉ
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAÎCHEUR
98, Rue Nationale, Lille